



L'infolettre

du mois d'avril 2026 - n°70



Installation du nouveau comité syndical du SDESM

Après le renouvellement des conseils municipaux et communautaires de Seine-et-Marne lors des élections de mars 2026, c'est désormais au tour du SDESM de procéder à l'installation de ses nouvelles instances.

Mercredi 20 mai, les délégués des huit territoires du SDESM, élus lors des **comités de territoires** organisés entre le 27 avril et le 7 mai, se réuniront au siège du syndicat à La Rochette pour le **comité syndical d'installation**. Cet événement marquera le lancement officiel de la nouvelle mandature.

Pour la première fois réunis, les **membres du comité** procéderont à l'**élection du président du SDESM** puis des vice-présidents et assesseurs, constituant le bureau syndical.



Rejoignez le marché éclairage public 2027-2030

Le SDESM s'apprête à relancer un nouveau groupement de commandes dédié à la maintenance et aux travaux d'éclairage public avec prise d'effet au 1er janvier 2027. Deux webinaires sont programmés ce mois-ci pour vous aider à vous positionner.

Afin de répondre au mieux aux besoins des communes, le SDESM a choisi de faire évoluer la forme de ce futur marché qui inclura la **maintenance du parc existant**, mais également les **travaux d'éclairage public** (modernisation, création de points lumineux, mise en conformité des armoires, mise en valeur...). Une seule et même entreprise sera ainsi amenée à intervenir sur votre territoire, hors projet d'enfouissement coordonné des réseaux.

Reprenant un certain nombre de caractéristiques du précédent, le marché sera conclu pour une durée ferme de deux ans (2027-2028) avec une reconduction expresse pour deux années supplémentaires (2029-2030). **Sans solliciter de contribution financière auprès des collectivités membres**, le SDESM en assurera la **coordination** administrative et technique, en s'appuyant sur des lots géographiques. L'accès à l'application SAGA, pour la gestion des signalements et de la base de données, est par ailleurs maintenu à titre gratuit.

Même pour un parc d'éclairage public entièrement en LED, **disposer d'un contrat de maintenance reste essentiel**. Celui-ci permet de faire face aux pannes liées aux aléas climatiques, aux incidents électriques ou encore aux dégradations, tout en répondant aux obligations réglementaires du maire au titre de ses pouvoirs de police.

Afin de vous présenter en détail ce futur marché et de répondre à toutes vos questions, **deux webinaires d'information** sont organisés les mardis 7 et 14 avril 2026 à 14h. Ils vous permettront de disposer de toutes les clés pour vous positionner **avant la date limite d'adhésion au groupement de commandes, fixée au 1er mai 2026**.

[Inscrivez-vous au webinar de présentation](#)

[Téléchargez les documents pour l'adhésion au groupement](#)



Focus sur un projet d'enfouissement de réseaux sur la commune de Villeneuve-le-Comte

Ce projet d'enfouissement des réseaux a été réalisé sur le territoire du Nord-Ouest Seine-et-Marnais. Le linéaire de réseau enfoui, rue du Pont de Couilly, représente 480 mètres linéaires pour un coût total de 321 313 € HT.



Webinaire EduRénov : "Comment adapter les écoles au changement climatique ?"

Face aux épisodes de chaleur de plus en plus fréquents, les bâtiments scolaires montrent leurs limites. Pour accompagner les collectivités, un webinaire du dispositif

EduRénov présentera des solutions concrètes pour améliorer le confort d'été dans les écoles, à court comme à long terme.

L'été 2025 a mis en évidence la **vulnérabilité des écoles** face aux vagues de chaleur : fermetures temporaires, conditions d'apprentissage dégradées et inconfort pour les élèves comme pour les enseignants. **Adapter les bâtiments scolaires** est devenu un enjeu prioritaire.

Dans le cadre du dispositif EduRénov de la **Banque des Territoires**, soutenu par l'État, ce webinaire présentera **des leviers concrets** pour améliorer le confort d'été : protections solaires, végétalisation, ventilation naturelle, optimisation de l'isolation et gestion intelligente des bâtiments. Il proposera également **des solutions techniques adaptées aux réalités financières et aux contraintes spécifiques**, y compris des communes rurales, permettant de transformer les idées en actions concrètes et réalisables.

Les intervenants partageront leurs retours d'expérience, présenteront des outils et innovations, et répondront aux questions pour **aider chaque commune à identifier les mesures les plus pertinentes** pour protéger la santé et le bien-être des élèves et des enseignants, tout en anticipant les prochaines vagues de chaleur.

Inscrivez-vous au webinaire



Etrépilly rénove son école et vise 60% d'économie d'énergie

Accompagnée par le SDESM dans le cadre du Conseil en Énergie Partagé, la commune d'Etrépilly a mené une rénovation énergétique ambitieuse de son école.

Depuis 2021, Etrépilly bénéficie d'une convention de **Conseil en Énergie Partagé (CEP)** avec le SDESM afin d'être accompagnée dans la gestion et l'optimisation énergétique de son patrimoine. C'est dans ce cadre qu'un **bilan énergétique** a été réalisé par le SDESM mettant en évidence que l'école était le bâtiment le plus énergivore concentrant à elle seule **3/4 des consommations et des dépenses énergétiques totales** de la commune. Cette situation s'expliquait par l'absence d'isolation thermique de ce bâtiment et la

présence d'une **chaudière gaz vieillissante**.

Sur la base de ce diagnostic, la commune a fait appel en 2022 à un bureau d'études afin de réaliser un **audit énergétique** permettant de fixer le **programme de travaux** et de débiter des démarches de demande de **subvention** l'année suivante (DSIL, Fonds Vert, Région Île-de-France, Département).

Le programme retenu était ambitieux avec notamment : l'**isolation thermique** des murs, le remplacement des menuiseries par du **double vitrage** et l'installation d'un **système de chauffage**.

Pour ce dernier poste, la commune a opté pour une solution hybride associant une **pompe à chaleur air/eau** et une **chaudière gaz à condensation** en relais. Un **choix équilibré**, qui intègre une part d'énergie renouvelable tout en sécurisant le confort des occupants.

Après réception des travaux, le SDESM a réalisé une campagne de mesures pour **évaluer le comportement thermique** du bâtiment et la qualité de l'air intérieur. À terme, la réduction des consommations d'énergie finale est estimée **entre 55 et 60 %**.

Financièrement, la commune a su mobiliser plusieurs dispositifs : la DSIL, le Fonds Vert, la dotation de la Région Île-de-France et du Département de Seine-et-Marne. Au total, **80 % du coût des travaux ont été couverts par des subventions** permettant à la commune de concilier ambition énergétique et maîtrise budgétaire.



SIG du SDESM : retour d'expérience de la commune d'Esmans

Afin de répondre aux obligations réglementaires et sécuriser ses installations, Esmans a sollicité le SDESM pour la détection et le levé de son réseau d'éclairage public. Joël Blanchot, ancien maire adjoint en charge des travaux, revient sur cette opération et sur l'accompagnement dont a bénéficié la commune.

SDESM : Avant de demander un devis pour le levé et la détection de votre réseau d'éclairage public, quelle était votre pratique des outils en ligne SAGA et ArcOpole Pro ?

Joël Blanchot : Nous n'utilisions jusqu'alors que l'outil SAGA pour la maintenance de l'éclairage public : cet outil est facile d'utilisation et propose également une version mobile pour les smartphones. Nous utilisons également l'outil SIG de la CC du pays de Montereau pour les interventions sur la voirie communale, ainsi que pour les données cadastrales.

Depuis 2023, avez-vous rencontré des difficultés dans la gestion de l'éclairage public ?
Pas de difficultés particulières, d'autant que le marché actuel confié à l'entreprise HELP

nous décharge des réponses à apporter au titre des DT/DICT.

Qu'est-ce qui vous a conduit à solliciter la centrale d'achat du SDESM pour le levé et la détection de votre réseau ?

L'obligation était faite à tous les exploitants de réseaux de fournir des plans en classe A dans les réponses aux DT/DICT en unité urbaine. Les éléments dont disposait la commune d'Esmans n'étaient pas de ce niveau de précision. La proposition du SDESM aux communes en mars 2025 de souscrire à la centrale d'achats de levés topographiques permettait de répondre à ce besoin: nous avons donc fait le choix de bénéficier de ce service.

Êtes-vous satisfait du déroulement de la coopération avec le titulaire du marché et de l'intégration des données dans Saga et ArcOpole Pro ?

Notre commune a un peu « essuyé les plâtres » à la mise en route du marché cadre passé avec la société NAT Réseaux. Un temps d'échanges supplémentaire a été nécessaire avant l'exécution des levés sur le terrain pour la coordination entre la société et le pôle SIG du SDESM concernant la charte graphique à utiliser. Les contacts avec nos différents interlocuteurs SDESM et société ont toujours été très bons et nous avons bénéficié d'un accompagnement continu du pôle SIG du SDESM jusqu'à l'intégration des données issues des levés réalisés.

Plus généralement, cette prestation et l'intégration des données vous ont-elles permis de gagner en efficacité, en sécurité ou en sérénité dans la prise de décision, notamment lors de travaux ?

L'objectif premier du marché passé était de répondre aux obligations réglementaires de précision des plans en souterrain. La commune a fait le choix d'aller au-delà de ces obligations en missionnant la société également pour le levé des réseaux d'éclairage public en aérien afin d'offrir le maximum de sécurité au personnel des différentes entreprises intervenantes pour des travaux sur notre territoire et de protéger au mieux les installations des risques d'endommagement.

Quel message adresseriez-vous à un élu ou à une collectivité qui hésiterait encore à solliciter le marché de levés du SDESM ou l'accompagnement SIG pour l'éclairage public ?

J'ai personnellement des compétences dans les missions de géomètre mais je pense que le bordereau détaillé du marché est utilisable par toute personne sans trop de difficulté. La commune a été globalement satisfaite du déroulement de cette opération. Les services du SDESM offrent un appui sérieux et efficace en cas de besoin.





Le SDESM participe encore au projet Panoramax

Panoramax est un programme national de couverture du territoire par des photos immersives libres d'utilisation. Le SDESM participe au programme.

En complément ou en alternative de l'offre privée, le programme Panoramax, initié par l'association **OpenStreetMap** et accompagné par l'IGN (Institut National de l'Information Géographique et Forestière), met à disposition du grand public, via le web, des **clichés immersifs du corps de rue**. Les campagnes de clichés sont le fait de collectivités, d'associations, ou simplement de citoyens ordinaires.

Dans le cadre de ce projet, **les chargés d'affaires du SDESM** prennent ainsi des clichés à 360° lors de leurs déplacements sur le terrain, à l'aide d'une caméra fixée sur le toit de leur véhicule. Le pôle SIG se charge ensuite de téléverser ces images sur le site hébergé par l'IGN.

Après floutage des éléments soumis au RGPD (visages des passants, immatriculations des véhicules, etc.) les clichés sont consultables par le grand public. Deux communes seine-et-marnaises (**Barbizon** et **Chailly-en-Bière**) ont été parcourues et capturées au mois de mars.

En 2026, le SDESM poursuivra un programme d'acquisition. De cette façon, seront accessibles aux internautes des **voies qui ne sont pas couvertes** actuellement, ou de les compléter par une couverture plus récente, spécifiquement dans les **communes rurales**.



Save the date : jeudi 25 juin Journée Portes Ouvertes du SDESM

Le SDESM vous ouvre ses portes ! Le jeudi 25 juin après-midi, élus et agents des collectivités seine-et-marnaises sont invités à venir à notre rencontre, découvrir nos

services et l'ensemble des accompagnements que nous proposons.

Élus ou agents, cette **Journée Portes Ouvertes** sera l'occasion pour vous de découvrir tout ce que le SDESM peut apporter à vos communes. Vous pourrez **rencontrer** nos équipes, **comprendre** comment optimiser vos projets et **échanger** avec d'autres élus sur leurs expériences et bonnes pratiques. L'événement permettra aux nouveaux élus de se familiariser avec nos dispositifs, aux élus en poste depuis plusieurs mandats de redécouvrir l'ensemble des services proposés et aux communes non adhérentes de mesurer les avantages à rejoindre le syndicat.

Bloquez dès maintenant votre agenda pour le **jeudi 25 juin** au siège du SDESM, et profitez de cette opportunité pour mieux connaître le syndicat, **ses missions** et **ses équipes**, tout en tissant des liens utiles pour vos projets.

Les rendez-vous à ne pas manquer !

**7 / 14
avril**
au choix
14h

Webinaires

**Présentation
du groupement de
commandes éclairage public**

Sur inscription en cliquant ici



**25
juin**
12h à 18h

Évènement

**Journée Portes
Ouvertes du SDESM**

Sur inscription en cliquant ici

SDESM
1 Rue Claude Bernard
77000 - La Rochette





Le Syndicat
Départemental
**des Énergies
de Seine-et-Marne**



[Se désinscrire](#)

